



Que s'est-il passé au « groupe de travail CARTE SCOLAIRE » des 22 et 23 janvier 2018 ?

Cette année, la « carte scolaire » est un vrai casse-tête en REP et REP+, avec la mesure ministérielle annoncée des CP et CE1 à 12...

Le DASEN a précisé le cadre et les contraintes. Ces « opérations complexes » doivent combiner :

- La démographie. Les effectifs continuent d'augmenter (+876 élèves dans le 1^{er} degré en Seine-Saint-Denis à la rentrée de septembre 2017).
- Les moyens en postes. Le 93 a une dotation de 465 postes pour la rentrée 2018 (grâce à notre grève du 14/12 et à notre manifestation au ministère !).
- Les considérations immobilières. Les dédoublements en CP en REP+ ont bien souvent utilisé tous les locaux disponibles dans les écoles...

Le DASEN a donc conclu que :

- Les CP seraient dédoublés en REP, dans une fourchette de 10 à 14 élèves par groupe.
- Les CE1 seraient dédoublés en REP+ quand c'est possible, et « pas à marche forcée ». En s'engageant à ce que « aucun CE1 de REP+ ne fonctionne toute la semaine en effectif plein ».
- Les mesures ministérielles ne devaient pas faire oublier « le reste » (la structure de l'école, les écoles maternelles et hors éducation prioritaire).

Le SNUipp-FSU et ses « experts » de toutes les villes, ont présenté toutes les situations transmises par les écoles.

Pour **les écoles maternelles et les écoles élémentaires hors éducation prioritaire** : Nous avons demandé l'ensemble des ouvertures nécessaires pour le respect des seuils.

Pour **les écoles normes éducation prioritaire** : nous avons demandé le maintien de la norme pour la rentrée prochaine, et donc le nombre de postes correspondant au respect des seuils.

Pour **les élémentaires REP et REP +** : Nous avons demandé autant de postes que nécessaire afin de prendre en compte pour chacune des écoles :

- les besoins nécessaires pour la mise en place des dispositifs CP et CE1
- Le respect des seuils pour les classes du CE1 au CM2 en REP et du CE2 au CM2 en REP +

Au total, les représentant-es du SNUipp-FSU 93 ont demandé :

214 postes pour le bassin 1 (qui a le plus grand nombre d'écoles en REP+ et REP),

96 postes pour le bassin 2,

83 postes pour le bassin 3,

77 postes pour le bassin 4.

Nous avons insisté sur plusieurs aspects :

- TOUS les postes créés doivent pouvoir être obtenus à titre définitif sur les écoles.
- C'est le conseil des maîtres qui doit définir l'organisation pédagogique de l'école, y compris CP ou CE1 dédoublés et/ou « Plus de maîtres que de classes ». Les équipes doivent impérativement avoir la liberté pédagogique de s'organiser avec les moyens attribués. Aucune efficacité pédagogique n'est possible sous la contrainte et les injonctions.
- Les décharges de direction doivent tenir compte des classes de CP et de CE1 dédoublées.
- Tout le monde doit comprendre la méthode de répartition des moyens, nous défendons l'équité et la transparence !

Le SNUipp-FSU 93 a également demandé la création de 3 ULIS écoles et 5 ULIS collège, ainsi que des postes autres que les postes classes : il manque des dizaines de postes de RASED, il faut des créations de postes de CPC et de certains conseillers départementaux, il faut absolument des créations de postes d'ERSEH (référénts handicap)...

Nous avons aussi rappelé que les aides administratives à la direction sont indispensables au bon fonctionnement des écoles.

Que va t-il se passer maintenant ?

Les organisations syndicales vont recevoir, sans doute d'ici la fin de la semaine, les propositions concrètes d'ouvertures et fermetures de classes du DASEN école par école, ville par ville.

Nous les enverrons à tous ceux qui nous ont contactés. Les responsables SNUipp-FSU des villes auront les documents pour vous répondre. Vous pouvez aussi nous appeler au SNUipp-FSU 93 (01.48.96.36.11).

Le CTSD de validation de ces propositions se tiendra vendredi 2 février au matin : il faudra nous alerter avant en cas de proposition problématique.